



Développement Sans Frontières
Favoriser les Initiatives de Solidarité Internationale
www.developpementssansfrontieres.org

Bulletin d'adhésion

Membre Actif

Je soussigné(e)....., né(e).....le
.....à..... adhère à l'association Développement Sans Frontières en tant que
Membre Actif pour la durée d'une année et m'engage par la ci présente à m'acquitter d'une
cotisation de 30€ correspondant au statut spécifique de « Membre Actif » qui possède un droit de
vote à l'assemblée générale mais n'autorise pas la prise de responsabilités au sein de DSF. (NB : la
cotisation peut être complétée par un don sous la forme d'un seul paiement, à l'ordre de
Développement Sans Frontières et retournée à l'adresse ci-dessous)

Je reconnais avoir pris connaissance des grandes valeurs de l'association et souhaite m'y
conformer. Dans l'éventualité où je ne respecterais pas les principes d'action de l'association, je
m'engage personnellement à en informer la direction.

Fait le à

Signature du membre

Fiche de renseignements

Nom Prénoms

Date et Lieu de naissance

Nationalité..... Pays de Résidence

Profession

Téléphone fixe..... Téléphone mobile.....

Email principal

Email secondaire

Adresse Principale

.....

Adresse Secondaire

.....

Statut social au sein de DSF (rayez les mentions inutiles) *Bénévole / Salarié / Libéral*

Je souhaite recevoir la newsletter DSF.

J'autorise DSF à publier sur son site internet des informations à mon sujet, uniquement en lien
avec mes activités au sein de l'association.

Remarques particulières.....

.....

.....

.....

*Joindre la cotisation correspondante (à l'ordre Association DSF) et envoyer à « DSF- Incubateur de l'ECP-Grande
Voie des Vignes- 92290 Chatenay Malabry*



Développement sans Frontières
Association loi 1901 de Solidarité internationale
Favoriser les Initiatives de Solidarité Internationale

Règlement Intérieur

Le règlement intérieur s'adresse à tous les membres de DSF, quelque soit leur statut ou leurs responsabilités. Il doit être signé lors de l'adhésion et complété par la cotisation correspondante au statut du membre. Ce règlement fixe les règles élémentaires de bonne conduite au sein de l'association.

Article 1

Tous les membres de DSF doivent **se conformer aux valeurs et aux principes d'actions** définis dans les supports de communication. Ce sont nos véritables leviers pour garantir une approche saine et respectueuse de la solidarité internationale.

Article 2

Les membres de DSF doivent respecter la législation en vigueur dans le pays où ils agissent et DSF ne peut pas être tenu pour responsable des actes illégaux de ses membres.

Article 3

Les membres de DSF ne sont autorisés à parler au nom de l'association que si leur rôle et leurs responsabilités ont été définis ainsi. L'association n'est pas responsable des propos et actions de ses membres en dehors du cadre de leur activité au sein même de l'association.

Article 4

Les membres bénéficient parfois d'une couverture sociale ou d'une assurance particulière appropriée à leur fonction au sein de DSF. Toutes les modalités de collaboration et de prise en charge par DSF doivent faire l'objet d'une convention spécifique pour chaque membre qui souhaiterait bénéficier d'un statut particulier autre que celui de bénévole. En l'absence de signature d'une telle convention, l'association se décharge de toute responsabilité vis-à-vis de ses membres.

Article 5

Les membres de l'association ne peuvent en aucun cas utiliser leur position au sein de DSF pour agir en non-conformité avec les statuts officiels de déclaration de l'association au Journal Officiel (voire actualisés par l'assemblée générale et mis à disposition de tous).

Je soussigné(e) _____, né(e) le _____ à _____
m'engage à respecter les clauses du règlement intérieur ci-dessus pendant la durée de mon engagement avec l'association DSF en tant que membre.

Le _____, à _____

Signature du membre
(Nom, Prénom, suivi de la mention 'Lu et approuvé')